



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2024

DEL\_2024\_29  
Ressources Humaines  
Nomenclature : 4.1.1

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq mars à 18:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 12 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO, Secrétaire de séance : M. Richard LORANDIN

**FONCTION  
PUBLIQUE  
TERRITORIALE -  
MODIFICATION  
TABLEAU  
THEORIQUE DES  
EFFECTIFS -  
CREATIONS**

**Présents : 21**

M. ZILIO, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, M. SAEZ, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, M. GABRIEL, Mme GITTON, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme AMALLOU, M. LORANDIN, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, Mme CALERO, M PADUANO

**Représentés(es) : 8**

M. VIGLI par M. MARECHAL  
Mme BOUCLET par Mme DESFONDS-FARJON  
M. RACAMIER par Mme AUTRAN-BLANC  
Mme BOUCHÉ par Mme GITTON  
Mme PAGES par M. BERNE  
M. MARROSU par Mme ARNAUD  
Mme BLACHIER-BAIARDI par Mme JOUVE-LAVOLE  
M. MICHEL par Mme BOMPARD

**Absents(es) : 4**

M. RAOUX, M. MORAND, Mme FOURNIER, M. DUMAS

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	21	29	25	0	4

**RAPPORTEUR : M. ZILIO**

Vu le Code général des collectivités territoriales,



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 25 mars 2024**

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la délibération du conseil municipal, en date du 26 février 2024, fixant l'effectif des cadres d'emplois des filières du personnel communal,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 mars 2024 créant le service commun « Technique »,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 8 mars 2024,

Considérant la nécessité d'adapter le tableau des effectifs du personnel aux besoins de la Ville,

Il convient de procéder aux modifications suivantes :

### CREATIONS

GRADES OU EMPLOIS	CTG	CREATION(S)
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
SECTEUR ADMINISTRATIF		
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	1
<b>TOTAL 1</b>		<b>1</b>

GRADES OU EMPLOIS	CTG	CREATION(S)
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		
SECTEUR TECHNIQUE		
Technicien	B	1
Agent de Maîtrise Principal	C	1
Agent de Maîtrise	C	1
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	2
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	5
Adjoint Technique	C	7
<b>TOTAL 2</b>		<b>17</b>

<b>TOTAL CREATIONS (1+2)</b>		<b>18</b>
------------------------------	--	-----------



## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**Séance du 25 mars 2024**

### **Il est proposé à l'Assemblée :**

- de modifier le tableau des effectifs en conséquence,
- d'approuver le tableau des effectifs modifié ci-annexé.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'**Unanimité** des suffrages exprimés,

Abstention(s) :

Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme CALERO

Pour(s) :

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, Mme BOUCLET, M. SAEZ, M. RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, M. GABRIEL, Mme BOUCHÉ, Mme GITTON, Mme PAGES, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme AMALLOU, M. MARROSU, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M PADUANO

### **DECIDE**

- de modifier le tableau des effectifs en conséquence,
- d'approuver le tableau des effectifs modifié ci-annexé.



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2024

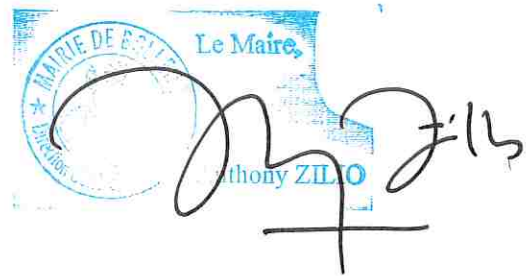
Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Secrétaire de séance ,



**Richard LORANDIN**



Le Maire,  
Anthony ZILLO

Reçu en Préfecture le : 26/03/2024  
~~Affiché~~ mis en ligne le 26/03/2024  
Notifié le :  
Exécutoire le :